

PDI/RSA 2017-2020

PROJET PRE-PROFESSIONNEL ET IMMERSION DANS L'EMPLOI (PPIE)

Claire BASSO-GUICHARD, conseillère en insertion professionnelle claire.guichard-agps@orange.fr

Véronique BRODUT, conseillère en insertion professionnelle veronique.brodut-agps@orange.fr

ACTIONS D'INSERTION PRE-PROFESSIONNELLE ET DE PREPARATION A L'EMPLOYABILITE

Aide à la formulation du projet préprofessionnel et évaluation de l'employabilité

TERRITOIRE D'INTERVENTION

Sur l'ensemble du Quercy Pays de Serres, anciens **cantons de Bourg de Visa, Lauzerte et Montaigne de Quercy**.

OBJECTIFS

Faciliter l'insertion des bénéficiaires du RSA en les accompagnant dans la construction de leur parcours préprofessionnel tout en les mobilisant par une immersion en entreprise en lien direct avec l'ensemble des acteurs et opérateurs locaux.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Aide à l'acquisition progressive des compétences pour accéder à un emploi de droit commun
- Déblocage des freins à l'insertion professionnelle
- Elaboration d'un parcours préprofessionnel
- Mise en place d'un parcours de formation
- Renforcement de l'autonomie
- Evaluation et renforcement de l'employabilité par une immersion en entreprise (PMSMP)

PUBLICS VISES

Bénéficiaires du RSA, présentant des freins à l'insertion professionnelle (manque de qualification, peu ou pas de moyen de déplacement, difficultés financières...) avec cependant une employabilité potentielle. Orientations sur prescription du référent : services sociaux du Conseil Départemental et Pôle Emploi.

DESCRIPTIF ET MISE EN ŒUVRE

- Les personnes sont accueillies **en entretien individuel**.
- L'action se déroule sur une période de 6 mois, à raison d'un rendez-vous par semaine
- Chaque bénéficiaire effectue une **période d'immersion** d'une semaine minimum en entreprise, collectivité publique, association, Association Intermédiaire, chantier d'insertion.

L'accompagnement s'effectue en plusieurs étapes :

- Evaluation et analyse de la situation personnelle et professionnelle
- Elaboration d'un projet préprofessionnel
- Levée des freins à l'insertion
- Mise en place d'une période d'immersion en entreprise, évaluation des capacités et compétences professionnelles développées lors de l'immersion en entreprise.
- Mise en place le cas échéant d'un parcours de formation
- Apprentissage des techniques de recherche d'emploi
- Initiation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)
- Evaluation de l'employabilité
- Validation du projet pré professionnel.